



AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT NORD ISÈRE

FORMATIONS POSTBAC SUR LE NORD-ISÈRE

OCTOBRE 2019 |

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PARTIE I :

UN TERRITOIRE LOIN D'ÊTRE DÉPOURVU EN FORMATION POSTBAC

PARTIE II :

***DES BESOINS ET ATTENTES DES ACTEURS ÉCONOMIQUES
DIFFICILES À CERNER***

PARTIE III :

***UNE RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
QUI AURA UN IMPACT SUR LE TERRITOIRE***

PARTIE IV :

***VERS DES COOPÉRATIONS INTELLIGENTES POUR DÉVELOPPER
L'OFFRE DE FORMATION POSTBAC***

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

TABLEAU ET CARTES DES FORMATIONS POSTBAC

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS CET AVIS

INTRODUCTION

En mai 2018, le Conseil de Développement Nord-Isère (CDNI)* a décidé de lancer, dans le cadre d'une autosaisine, un travail sur la formation postbac sur le territoire Nord Isère. Une première réunion s'est tenue dans les locaux d'oCClène (ex-CCI Formation) avec un grand nombre d'acteurs. Elle avait pour objet d'expliquer ce travail et de recueillir les premières impressions. Un groupe de travail spécifique a ensuite été organisé au sein du CDNI. Tout en débutant ses réflexions, le CDNI a informé le Président de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) par une

* Une liste des sigles utilisés est disponible page 18

lettre d'intention de sa volonté de réfléchir sur ce sujet. La réponse de celui-ci a été d'« *encourager le groupe de travail à réfléchir à des solutions dans le cadre de l'offre existante afin qu'elles puissent aboutir à la mise en œuvre d'actions concrètes* ». C'est ainsi que les membres ont poursuivi leur réflexion sur le sujet des formations postbac sur le territoire du Nord-Isère, puisqu'il a été décidé de ne pas se limiter exclusivement les établissements domiciliés dans des communes de la CAPI mais d'étendre le champ de recherche au Nord-Isère élargi, correspondant aux arrondissements de Vienne et La-Tour-du-Pin.

POURQUOI TRAVAILLER SUR LA FORMATION POSTBAC SUR LE TERRITOIRE NORD-ISÈRE ?

Ce travail est parti d'un constat qui semble s'imposer à travers diverses discussions avec des citoyens mais également des élus du territoire : la CAPI, et le Nord-Isère en général, n'ont pas beaucoup de formations postbac et peu de jeunes y étudient. Ce constat semble provenir de deux éléments principaux. Le premier est celui de l'histoire contrariée du territoire avec la formation universitaire et notamment celle avortée de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) à L'Isle d'Abeau. Aujourd'hui, l'Université est absente du territoire. Le deuxième est la proximité quasi immédiate de Lyon, de Grenoble et à un degré moindre de Chambéry qui sont des centres universitaires de très grande taille et qui font perdre de la visibilité à des formations plus locales. Le Conseil de Développement s'est donc interrogé pour savoir s'il n'y avait pas un décalage

entre le ressenti et la réalité et si le problème principal n'était pas plutôt celui de faire connaître les possibilités offertes par le territoire pour que les étudiants puissent y continuer leurs études après le baccalauréat.

Le CDNI considère que la question des formations postbac sur le territoire est un enjeu de taille, qui a notamment des implications très fortes par rapport à l'attractivité du territoire, à la fois pour les habitants et les entreprises. C'est pourquoi le CDNI, même s'il a conscience que la CAPI n'a pas la compétence de l'enseignement supérieur, considère que la question des formations postbac sur le territoire a une importance particulière, notamment sous l'angle de la compétence économique qui devrait être le préalable à la mise en œuvre de toute formation.

QU'EST-CE QUE LA FORMATION POSTBAC ?

LE CDNI A DÉCIDÉ DE S'INTÉRESSER DE FAÇON PLUS PRÉCISE À LA FORMATION POSTBAC, C'EST-À-DIRE CELLE QUI OUVRE À DES DIPLÔMES DE NIVEAU SUPÉRIEUR AU BACCALURÉAT. IL PEUT S'AGIR DE FORMATIONS COURTES — DEUX ANS POUR LES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (DUT) OU LES BREVETS DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (BTS) PAR EXEMPLE — OU PLUS LONGUES — TROIS ANS POUR UNE LICENCE PROFESSIONNELLE, CINQ POUR UN MASTER PAR EXEMPLE. SELON LE CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS (CEC) QUI COMPORTE HUIT NIVEAUX DIFFÉRENTS, IL S'AGIT DES NIVEAUX 5 À 8.

PLUSIEURS MODALITÉS DE FORMATION SONT POSSIBLES DANS LE CADRE DE CES DIPLÔMES PUISQU'IL EXISTE LE STATUT SCOLAIRE (QUI N'EXCLUT PAS LA POSSIBILITÉ D'EFFECTUER DES STAGES) ET L'ALTERNANCE SOUS CONTRAT DE TRAVAIL OÙ L'ÉTUDIANT SIGNE UN CONTRAT QUI PEUT ÊTRE SOIT D'APPRENTISSAGE (, SOIT DE PROFESSIONNALISATION. ENFIN, LA FORMATION INITIALE (DESTINÉE AUX ÉTUDIANTS) TOUT COMME LA FORMATION CONTINUE (QUI S'ADRESSE À DES PERSONNES DÉJÀ INTÉGRÉES DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL OU EN RECHERCHE D'EMPLOI) SONT PRISES EN COMPTE DANS LE CADRE DE CE TRAVAIL DU CDNI.

COMMENT S'EST CONSTRUIT CET AVIS ?

Depuis plus d'un an, un groupe de travail constitué s'est réuni et a décidé de mener un travail d'investigation sur le territoire auprès des acteurs de la formation et de l'enseignement supérieur, mais également du monde économique. Ces différents retours ont enrichi les réflexions, tout en ouvrant également de nouvelles perspectives de travail. Cet avis est le fruit de plus d'un an de réflexions et de rencontres avec ces nombreux partenaires.

Dans un premier temps, l'avis consiste en une forme de diagnostic. La première partie est ainsi consacrée à l'état actuel des formations postbac sur

le territoire du Nord-Isère, à travers, notamment, une cartographie détaillée. La deuxième, elle, se penche sur la difficulté à obtenir les besoins et attentes des acteurs économiques. Dans un second temps, le groupe de travail a souhaité s'intéresser aux évolutions qui vont avoir lieu et à la façon pour le territoire d'en tirer le meilleur profit. Cela se fait avec un regard plus particulier sur la réforme de la formation professionnelle en cours actuellement puis avec une réflexion autour de coopérations possibles et souhaitables pour renforcer l'attractivité du territoire en matière de formation postbac.

PARTIE I :

UN TERRITOIRE LOIN D'ÊTRE DÉPOURVU EN FORMATIONS POSTBAC

L'idée première du groupe de travail était d'établir un **diagnostic de l'existant en termes de formations postbac sur le territoire**. Pour cela, les membres ont mené un travail d'investigation auprès des différents acteurs identifiés (chambres consulaires, Education Nationale, Maisons Familiales et Rurales (MFR), Centres de Formation des Apprentis (CFA),...) autour d'une liste de questions définies à l'avance. Les réponses apportées n'ont pas forcément été complètes mais elles ont **permis d'établir un fichier qui regroupe l'ensemble des formations** selon les critères suivants : Commune / Nom de l'établissement / Nom de la formation / Niveau / Statut scolaire ou non / Apprentissage ou pas / Contrat de professionnalisation ou pas / Accueil d'autres publics ou pas / Durée / Capacité d'accueil. Ce fichier est à retrouver en page 15.

Ainsi, ce premier travail a permis de mettre en évidence le **nombre significatif de formations postbac proposés sur le territoire ou en périphérie de celui-ci**. En effet, rien que sur le territoire de la CAPI, vingt-neuf formations postbac ont été dénombrées dans neuf établissements (basés sur trois communes). Sur le territoire élargi du Nord-Isère, on trouve vingt-quatre formations supplémentaires, dispensées au sein de neuf établissements (basés sur huit communes). Les deux cartes à retrouver en page 16 et page 17 permettent d'avoir une vision spatiale de la répartition des établissements et des formations dispensées.

A ce stade, il est important de noter que les données qui sont présentées sont celles en date de juillet 2019. En effet, elles sont susceptibles d'évoluer rapidement, notamment du fait de la mise en place actuellement de la réforme de la formation professionnelle (voir partie 3 de l'avis). Le tableau et la carte seront amenés à être modifiés. Une mise à jour dans quelques mois serait judicieuse pour que le fichier et la carte soient le plus fidèles possible à la réalité du terrain.

Au total, ce sont donc 53 formations postbac qui sont dispensées sur le territoire du Nord-Isère dans un total de 18 établissements. Ce qui est vraiment intéressant, c'est la diversité à la fois des formations proposées et des établissements concernés.

Ainsi, dans le détail, on trouve les formations suivantes :

- BTS (24)
- BTS Agricole (9)
- Licence professionnelle (5)
- Brevet de Maîtrise (5),
- Licence (1)
- Bachelor (1)
- Diplôme d'Etat (1),
- Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (1)
- Titre du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) (1)

Pour la grande majorité, il s'agit de formations de deux années (42), celles d'un an (9) ou de trois ans (2) étant plus rares. Il est également intéressant de noter que l'alternance sous contrat de travail (41) tout comme le statut scolaire (22) sont bien représentés. Enfin, 17 formations accueillent actuellement des publics autres que des étudiants « classiques ».

Pour ce qui est des établissements, il y a également une grande diversité. On y trouve :

- ceux qui sont gérés par les consulaires, que ce soit la Chambre de Commerce et d'industrie (CCI) avec oCCigene et l'École de Gestion et de Commerce ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) avec l'Espace Formation des Métiers et de l'Artisanat (EFMA) ;
- ceux qui dépendent de l'Éducation Nationale, à la fois les lycées et le GRETA (Groupements d'Établissements) ;
- ceux qui sont gérés par les branches professionnelles comme le CFA UNICEM (les producteurs de matériaux minéraux) à Montalieu-Vercieu ou l'AFTRAL (Apprendre et se Former en TRANsport et Logistique) à Villette d'Anthon ;
- les MFR ;
- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) qui a un statut encore différent puisque dépendant du Centre Hospitalier Pierre Oudot de Bourgoin-Jallieu.

En termes de répartition géographique, ce sont surtout les communes les plus peuplées qui accueillent des formations (Bourgoin-Jallieu,

Villefontaine, Vienne), mais certaines communes plus petites possèdent également des formations, notamment grâce au réseau des MFR, bien implanté en zone rurale.

Il a été très difficile pour les membres du groupe de travail d'obtenir des données chiffrées sur les capacités d'accueil, les taux de remplissage et l'origine des étudiants. Pourtant, ce sont des chiffres nécessaires pour comprendre à la fois les réalités de ces formations et les évolutions que l'on peut en attendre et donc les disponibilités pour les jeunes du territoire.. Sans avoir de données précises, il apparaît évident que **certaines formations sur le territoire ont un recrutement qui dépasse largement le bassin local et qui ne seraient pas viables si elles ne le faisaient pas.** C'est le cas notamment de celles qui sont dispensées au sein du Lycée Léonard de Vinci où les élèves viennent de toute la France pour y trouver une formation très reconnue. De plus, il est généralement constaté que, **plus le niveau de formation augmente, moins la proximité du lieu de formation est déterminante dans le choix de l'étudiant.** En effet, le choix de l'organisme ou de l'établissement de formation s'appuie davantage sur des aspects qualitatifs (notoriété, qualité des enseignements, vie étudiante,...).

Le CDNI estime que pour enrichir la base de données qu'il a commencé à établir et qui a vocation à servir aux autres partenaires en étant « ouverte », il est très important de pouvoir bénéficier de ces données manquantes à l'heure actuelle.

AINSI, S'IL N'Y A PAS SUR LE TERRITOIRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE À PROPREMENT PARLER, IL EXISTE DE TRÈS NOMBREUSES AUTRES FORMATIONS POSTBAC, QUI SONT À LA FOIS DE QUALITÉ ET CONDUISENT À L'EMPLOI. IL S'AGIT DONC POUR LE CDNI DE DISSIPER UN MALENTENDU SELON LEQUEL CET ESPACE SERAIT DÉLAISSÉ EN TERMES DE FORMATION POSTBAC. IL SEMBLE NÉCESSAIRE DE MIEUX COMMUNIQUER AUTOUR DE CES FILIÈRES, À LA FOIS AUPRÈS DES ÉLUS MAIS ÉGALEMENT DU GRAND PUBLIC. RÉVÉLER CETTE RICHESSE ET CETTE DIVERSITÉ EST L'UN DES OBJETS DE CE TRAVAIL.

PARTIE II :

DES BESOINS ET ATTENTES DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DIFFICILES À CERNER

Le deuxième objectif du groupe de travail était de s'intéresser aux **besoins du territoire en termes de diplômes postbac, afin de les mettre en parallèle avec l'offre existante et de pouvoir observer les manques et donc révéler les opportunités**. Pour cela, divers partenaires ont été identifiés afin d'obtenir une vue la plus exhaustive possible des besoins tels que perçus par le monde économique. Ont ainsi été contactées, sur la base d'un questionnaire commun, les chambres consulaires, Pôle Emploi, quelques branches professionnelles importantes sur le secteur (Bâtiments et Travaux Publics (BTP), transports et logistique, métallurgie, automobile), les organisations patronales (Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)), le Pôle d'Innovations Constructives (PIC), le Pôle d'Intelligence Logistique Europe du Sud (PIL'Es) ou encore l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Malheureusement, cette recherche s'est avérée relativement infructueuse, ce que les membres ont regretté, puisque de nombreux acteurs n'ont pas souhaité répondre aux questions ou se sont déclarés « incompetents » pour y répondre. Ainsi, par exemple, seules les branches du BTP et de l'automobile ont apporté une réponse claire et, dans les deux cas, ils ne voient pas de besoins supplémentaires. Au niveau de la filière

du bâtiment, le CFA du BTP n'a pas de formations postbac (mais du niveau IV et du niveau V) et cela correspond aux besoins du secteur. Pour les travaux publics, le besoin des entreprises en étudiant formé après le baccalauréat apparaît plus important, notamment pour les postes de chefs de chantier. Pour ce qui est des besoins du secteur de l'automobile, exprimés par l'Association nationale pour la Formation Automobile (ANFA), ils se concentrent essentiellement sur les deux BTS Maintenance des Véhicules Particuliers et des Véhicules Industriels dont un est sur le territoire (géré conjointement par l'EFMA et le Lycée Professionnel Jean-Claude Aubry) et l'autre à Chambéry. De plus, une licence Organisation et Management des Services de l'Automobile est proposée à Grenoble (une des cinq en France). L'offre de formation actuelle correspond aux besoins du secteur.

Le plus surprenant pour les membres a été que certains secteurs ou organisations ont répondu **ne pas avoir de recensement des attentes des entreprises en termes de développement des formations postbac, ni même en termes d'évolution des métiers**, certains trouvant même illusoire les études prospectives du fait de la courte visibilité sur les emplois et les futurs métiers. S'agit-il d'une réalité ou d'une volonté de ne pas donner des informations qui pourraient

être « stratégiques » ? Pourtant, c'est essentiel car il y a un décalage naturel entre le moment où une formation est lancée est celui où les étudiants en sortent et se trouvent sur le marché du travail. Il est donc nécessaire d'avoir une vision prospective afin de répondre aux besoins constatés. En tout cas, **le groupe de travail a acté cette grande difficulté pour avoir des renseignements sur les besoins du monde économique local en termes de formation postbac.**

Néanmoins, un constat global semble ressortir des différents entretiens qu'ont pu avoir les membres. Il apparaît que la formation en

Bac+4/+5 n'est pas nécessaire sur le territoire mais qu'une voie est à explorer pour les entreprises locales autour des diplômes en Bac+2/+3 avec prépondérance de l'alternance, notamment dans les secteurs techniques, commerciaux, financiers et numériques. Cela est confirmé par des chiffres assez récents et qui ne concernent que les contrats d'apprentissage (gérés par les chambres consulaires). Il apparaît que sur le stock de 1 500 contrats d'apprentissage dans des entreprises du Nord Isère, seuls 140 concernent des formations postbac (dont 130 en Bac+2, majoritairement des BTS).

IL A DONC ÉTÉ DIFFICILE POUR LES MEMBRES DE SAISIR QUELLES ÉTAIENT LES ATTENTES DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES EN TERMES DE FORMATIONS POSTBAC. UNE ÉTUDE PLUS APPROFONDIE SEMBLE NÉCESSAIRE POUR AVOIR UNE VUE PRÉCISE DE CES BESOINS ET POUR CONSTRUIRE UNE OFFRE DE FORMATION POSTBAC COHÉRENTE ET UTILE POUR LE TERRITOIRE.

PARTIE III :

UNE RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE QUI AURA UN IMPACT SUR LE TERRITOIRE

Votée le 1er août 2018 et effective depuis le 1^{er} Janvier 2019, **la Loi pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel opère de profonds bouleversements dans le domaine de la**

formation professionnelle. Cette Loi a pour objet principal de donner à tous, étudiants comme salariés, la possibilité de se former tout au long de sa vie, quelle que soit la situation de départ.

LOI POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL : PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE SIMPLIFIÉE EST MISE EN PLACE AVEC UNE INSTANCE UNIQUE DE PILOTAGE (FRANCE COMPÉTENCE) PLACÉE SOUS LA TUTELLE DU MINISTÈRE CHARGÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. SON RÔLE EST D'ASSURER LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET, EN PARTICULIER, DE RÉGULER LE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE. LES ORGANISMES PARITAIRES COLLECTEURS AGRÉÉS (OPCA) SONT TRANSFORMÉS EN OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES (OPCO) ET LEUR NOMBRE EST RÉDUIT À ONZE. LA MISSION DE COLLECTE DE FONDS EST DORÉNAVANT ASSURÉE PAR L'URSSAF. CES OPCO REPRÉSENTENT LES BRANCHES PROFESSIONNELLES, SONT GÉRÉS DE MANIÈRE PARITAIRE ET ONT POUR MISSIONS PRINCIPALES L'IDENTIFICATION DES COMPÉTENCES ET LA CONCEPTION DES DIPLÔMES AU REGARD DES EMPLOIS PROPOSÉS PAR LES ENTREPRISES DU SECTEUR D'ACTIVITÉ QU'ILS REPRÉSENTENT.

L'APPRENTISSAGE CONNAÎT DE PROFONDS BOULEVERSEMENTS AVEC UNE DURÉE DE CONTRAT AJUSTÉE AUX BESOINS (ENTRE SIX MOIS ET TROIS ANS), UNE POSSIBILITÉ D'ENTRÉE EN FORMATION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, UNE HAUSSE DE L'ÂGE LIMITE (C'EST DORÉNAVANT POSSIBLE ENTRE SEIZE ET VINGT-NEUF ANS RÉVOLUS), UN ASSOULISSEMENT DE LA DURÉE DE TRAVAIL DES APPRENTIS AVEC DES DÉROGATIONS POSSIBLES, UN ÉLARGISSEMENT DU PÉRIMÈTRE D'EXÉCUTION DU CONTRAT ET UNE RUPTURE UNILATÉRALE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE POSSIBLE.

AVEC CETTE NOUVELLE ORGANISATION, TOUT ORGANISME DE FORMATION PEUT SE POSITIONNER LIBREMENT SUR DES NOUVELLES ACTIVITÉS MAIS IL DEVRA ÊTRE CERTIFIÉ. AINSI, L'OUVERTURE DES FORMATIONS EST FACILITÉE ET TOUT ORGANISME DEVIENT ÉLIGIBLE À L'APPRENTISSAGE. DE PLUS, LES FORMATIONS DOIVENT ÊTRE CONSTRUITES DORÉNAVANT EN BLOCS DE COMPÉTENCES, CE QUI PERMET DE CONSTRUIRE DES PARCOURS DE FORMATIONS PLUS SOUPLES ET PLUS INDIVIDUALISÉS PERMETTANT UNE ACQUISITION PROGRESSIVE DE COMPÉTENCES DANS UNE DÉMARCHE DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE. LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF), LUI, EST DORÉNAVANT MONÉTISÉ. AVEC CET ARGENT, LE TITULAIRE DU CPF POURRA RÉELLEMENT PRENDRE EN MAIN SON AVENIR PROFESSIONNEL EN « ACHETANT » LES FORMATIONS LES PLUS ADAPTÉES À SES BESOINS. ENFIN, LA SÉPARATION ENTRE FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE TEND À DISPARAÎTRE.

En ouvrant davantage les possibilités de création de formations, cette réforme fait vraiment de la **formation une activité économique** pour laquelle il faut savoir se positionner sur des créneaux que ne proposent pas les autres ou qui ont une logique très forte sur le territoire. Cette réforme offre également la possibilité aux entreprises de créer leurs propres centres de formation, ce qui peut avoir un impact non négligeable sur le territoire étant donné la présence des centres de recherche de grands groupes, notamment dans le domaine de la construction. De plus, **ces nouvelles dispositions vont impacter les modèles pédagogiques des établissements qui vont devoir s'organiser pour offrir des réponses plus individualisées** avec notamment des possibilités

d'entrées et de sorties permanentes en formation. L'apprentissage devrait également se développer, notamment dans les établissements gérés par l'Education Nationale qui souhaite se positionner plus fortement sur ce mode de formation en ouvrant des sections en apprentissage dans la plupart des lycées professionnels.

Ainsi, le paysage de la formation professionnelle pourrait être remanié de manière significative sur le territoire avec de nouveaux acteurs, de nouvelles filières et un public qui pourrait se renouveler du fait que formation initiale et formation continue ne soient maintenant plus séparées. Ce sont de nouvelles perspectives qui s'ouvrent pour le territoire.

CETTE RÉFORME MAJEURE DEVRAIT TRANSFORMER LE PAYSAGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT EN OFFRANT DE VRAIES OPPORTUNITÉS EN TERMES DE RÉACTIVITÉ ET D'ADAPTATION POUR LE TERRITOIRE. MAIS, TANT QU'ELLE N'EST PAS COMPLÈTEMENT MISE EN PLACE ET STABILISÉE, IL EST DIFFICILE DE BIEN MESURER LES EFFETS QU'ELLE POURRA AVOIR. POUR LE CDNI, IL EST SURTOUT IMPORTANT QUE LES ÉLUS AIENT CONSCIENCE DES CHANGEMENTS QUI PEUVENT INTERVENIR ET CE QU'ILS IMPLIQUENT POUR LE TERRITOIRE.

PARTIE IV :

VERS DES COOPÉRATIONS INTELLIGENTES POUR DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION POSTBAC

L'offre de formation va nécessairement évoluer dans les prochaines années et il semble nécessaire au CDNI d'insister sur le fait qu'il est essentiel que, sur le territoire, **les acteurs de la formation et du monde économique puissent travailler davantage ensemble afin de créer**

l'environnement le plus propice à la fois pour les étudiants, les salariés mais aussi pour les entreprises. Ainsi, si des coopérations de différents types existent déjà, il est essentiel de les renforcer et d'en créer de nouvelles. Et celles-ci peuvent recouvrir des façons de faire différentes.

LA MISE EN PLACE DE RÉSEAUX

Des réseaux d'établissements existent déjà et permettent de tendre vers la complémentarité et la cohérence de l'offre de formation sur un territoire. Ces réseaux peuvent s'organiser autour d'un même champ d'activité. C'est par exemple le cas pour les formations du tertiaire proposées dans le Nord-Isère (de Pont-de-Chéruy à Pont-de-Beauvoisin). Ce réseau contribue à mettre en évidence la richesse d'une offre de formation allant du CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) à la Licence Professionnelle. Un atlas a ainsi pu être

édité*. En recensant l'ensemble des formations proposées dans ce secteur d'activité il permet de contribuer à une plus grande visibilité de possibilités offertes dans celui-ci.

De telles initiatives, qui tendent à sortir d'une logique de concurrence stérile en privilégiant les coopérations intelligentes, pourraient sans doute d'être étendues à d'autres domaines professionnels.

* Atlas à retrouver à cette adresse : http://www.ac-grenoble.fr/vinci/wp-content/uploads/plaquette_nordisere_web.pdf

DES LIENS PRIVILÉGIÉS AVEC LES GRANDES ÉCOLES

Actuellement des établissements d'enseignement supérieur ouvrent des antennes sur certains territoires pour répondre à des spécificités fortes de ces territoires. Le Nord-Isère a sans doute des atouts à faire valoir dans quelques domaines d'activités (construction durable ou logistique par exemple) pour intéresser des établissements de renom et attirer une nouvelle population

d'étudiants qui pourraient à terme trouver un emploi, de cadre ou de cadre supérieur, sur le territoire.

C'est une piste qui mériterait d'être explorée mais qui nécessite sans doute une réflexion approfondie sur les conditions nécessaires au développement d'une vie étudiante.

LA MISE EN PLACE DE FILIÈRES COMPLÈTES

Il a été démontré qu'à différents niveaux, **mettre en place des filières complètes autour d'un ou de plusieurs métiers est facteur à la fois de réussite pour les étudiants mais également d'attractivité.** L'exemple de l'EFMA qui a créé une offre complète autour des métiers de la coiffure et de l'esthétique (avec des niveaux V, IV et III) est révélateur car les effectifs ont augmenté de manière significative et il a été remarqué que

les formations de niveau infrabac sont tirées vers le haut par celles de niveau supérieur. Sont ainsi créés des pôles d'excellence qui attirent mécaniquement plus d'étudiants. **Cela peut se faire à l'échelle de quelques établissements qui se trouvent dans une certaine proximité géographique.** Ces coopérations à la fois souples et intelligentes, doivent se développer.

LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

De telles coopérations peuvent se retrouver dans des **dispositifs plus formalisés et qui sont de véritables leviers en termes d'offre de formation**

pour un territoire. C'est par exemple le cas des Campus des métiers et des qualifications.

QUE SONT LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS ?

IL S'AGIT D'UN LABEL CRÉÉ PAR UN DÉCRET PARU AU JOURNAL OFFICIEL DU 1^{ER} OCTOBRE 2014. IL IDENTIFIE SUR UN TERRITOIRE DONNÉ UN RÉSEAU D'ACTEURS INTERVENANT EN PARTENARIAT POUR DÉVELOPPER UNE LARGE GAMME DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES, TECHNOLOGIQUES ET GÉNÉRALES RELEVANT À LA FOIS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE. LES FORMATIONS SONT CENTRÉES SUR DES FILIÈRES SPÉCIFIQUES ET UN SECTEUR D'ACTIVITÉ CORRESPONDANT À UN ENJEU ÉCONOMIQUE NATIONAL OU RÉGIONAL (PAR EXEMPLE LES SERVICES AUX ENTREPRISES LOGISTIQUES, L'ALIMENTATION ET L'AGROALIMENTAIRE OU ENCORE LE DOMAINE INFRASTRUCTURES/BÂTIMENTS/ÉCOCONSTRUCTION).

TOUT EN RECHERCHANT DES SYNERGIES ENTRE TOUS LES PARTENAIRES DE LA FORMATION ET DU MONDE ÉCONOMIQUE, CES CAMPUS ONT POUR RÔLE DE CONTRIBUER À SOUTENIR PAR LA FORMATION LES POLITIQUES TERRITORIALES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, DE FACILITER L'INSERTION DES JEUNES DANS L'EMPLOI, DE VALORISER L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AUTOUR D'UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE.

LA LABELLISATION EST ATTRIBUÉE PAR UNE COMMISSION COMPOSÉE DE COLLECTIVITÉS RÉGIONALES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE AUTOUR DE ONZE CRITÈRES. ELLE SE FAIT POUR QUATRE ANNÉES ET EST RENOUELABLE. LES POINTS IMPORTANTS SONT LA COHÉRENCE DU PÉRIMÈTRE TERRITORIAL VIS-À-VIS DES ENJEUX IDENTIFIÉS, L'IDENTIFICATION CLAIR DES PARTIES PRENANTES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE ET LA RECONNAISSANCE DE PARTENARIATS AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE.

ACTUELLEMENT, IL Y A 95 CAMPUS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL DONT 15 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET LE TERRITOIRE DU NORD-ISÈRE EST PARTIE PRENANTE DU « CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS TRANSFRONTALIER, CONSTRUCTION DURABLE ET INNOVANTE »* ET UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CAMPUS DEVRAIT ÉMERGER RAPIDEMENT.

* Fiche descriptive à retrouver à cette adresse : https://cache.media.education.gouv.fr/file/Voie_pro/08/4/2017_transfrontalier_ARA_Nov2018_1044084.pdf

Sur le territoire du Nord-Isère, mettre en place un tel dispositif, qui doit partir de la réalité économique du terrain, serait par exemple **pertinent autour de la logistique puisque c'est un secteur**

qui représente un poids économique très important (notamment en termes d'emploi). La filière est déjà bien organisée avec la présence du PIL'es.

DE MULTIPLES COOPÉRATIONS SONT POSSIBLES ENTRE LES ACTEURS DE LA FORMATION, MAIS AUSSI AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE ET LE TERRITOIRE DOIT SE SAISIR DE TOUTES CES OPPORTUNITÉS POUR CONSTRUIRE UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE, LA PLUS QUALITATIVE ET PROCHE DE SES BESOINS. LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE DOIVENT LUI PERMETTRE DE GARDER UNE CERTAINE AGILITÉ DANS UN MONDE ÉCONOMIQUE EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Ainsi, loin de l'image qui en est souvent véhiculée, le territoire du Nord-Isère n'est pas dépourvu en formations postbac. Si l'Université n'est pas présente, à part l'école d'infirmière, il n'en reste pas moins une grande diversité dans l'offre de formation supérieure, dispensée dans de nombreux établissements. C'est plutôt dans la connaissance et la reconnaissance par le public de ces formations de qualité qu'il persiste un souci. En effet, elles ne sont pas suffisamment connues, surtout par les jeunes du territoire qui pourraient être intéressés.

Face à cette offre, il a été difficile pour les membres du groupe de travail de véritablement quantifier la demande du monde économique puisque les réponses apportées par celui-ci n'ont pas permis d'établir un constat consolidé. Il reste donc un travail à faire à ce niveau-là afin de posséder la vision la plus claire possible des attentes des entreprises du territoire.

Ce diagnostic s'établit dans un paysage de la formation en grande mutation puisque la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui se met en place depuis le début de l'année 2019, bouleverse en profondeur l'environnement de la formation professionnelle. Si les effets de cette réforme ne peuvent pas encore être quantifiés, il est nécessaire d'avoir en tête les évolutions qui devraient en découler concernant notamment la carte des formations proposées sur le territoire ou dans son environnement immédiat.

Le CDNI pense que, dans un tel contexte, il serait sans doute pertinent que des coopérations entre opérateurs de formation se développent (l'exemple du réseau tertiaire Nord-Isère est intéressant en ce sens) en lien naturellement avec le monde économique afin de répondre au mieux aux besoins du tissu économique local. L'idée de mettre en place un Campus des Métiers et des Qualifications sur le sujet spécifique de la logistique est ainsi une piste à creuser pour le territoire.

Les membres du groupe de travail se tiennent prêts à répondre aux interrogations de la CAPI par rapport à cet avis mais également à continuer leurs réflexions sur un sujet qui leur semble d'une grande importance pour le territoire et qui en rejoint d'autres, notamment celui de l'attractivité, à la fois à destination des habitants mais également de l'extérieur. Ainsi, pour le CDNI, la CAPI doit véritablement s'emparer de cette question pour faire connaître les différentes formations et tenir à jour le recensement de celles-ci. Une réflexion du même type que celle menée par le CDNI pourrait être conduite sur les niveaux infra-bac afin d'avoir une vision de l'offre de formation dans sa globalité.

Certains sujets n'ont pas été évoqués ici mais mériteraient une réflexion plus approfondie. C'est notamment le cas de la digitalisation de plus en plus importante de l'enseignement qui implique des bouleversements majeurs dans la manière qu'auront les étudiants de faire leurs études dans les prochaines années. C'est le genre de sujets sur lequel le CDNI est disposé à se pencher dans les prochains mois si la CAPI est intéressée.

TABLEAU ET CARTES DES FORMATIONS POSTBAC

11/09/2019

Formations supérieures, CAPI et alentour

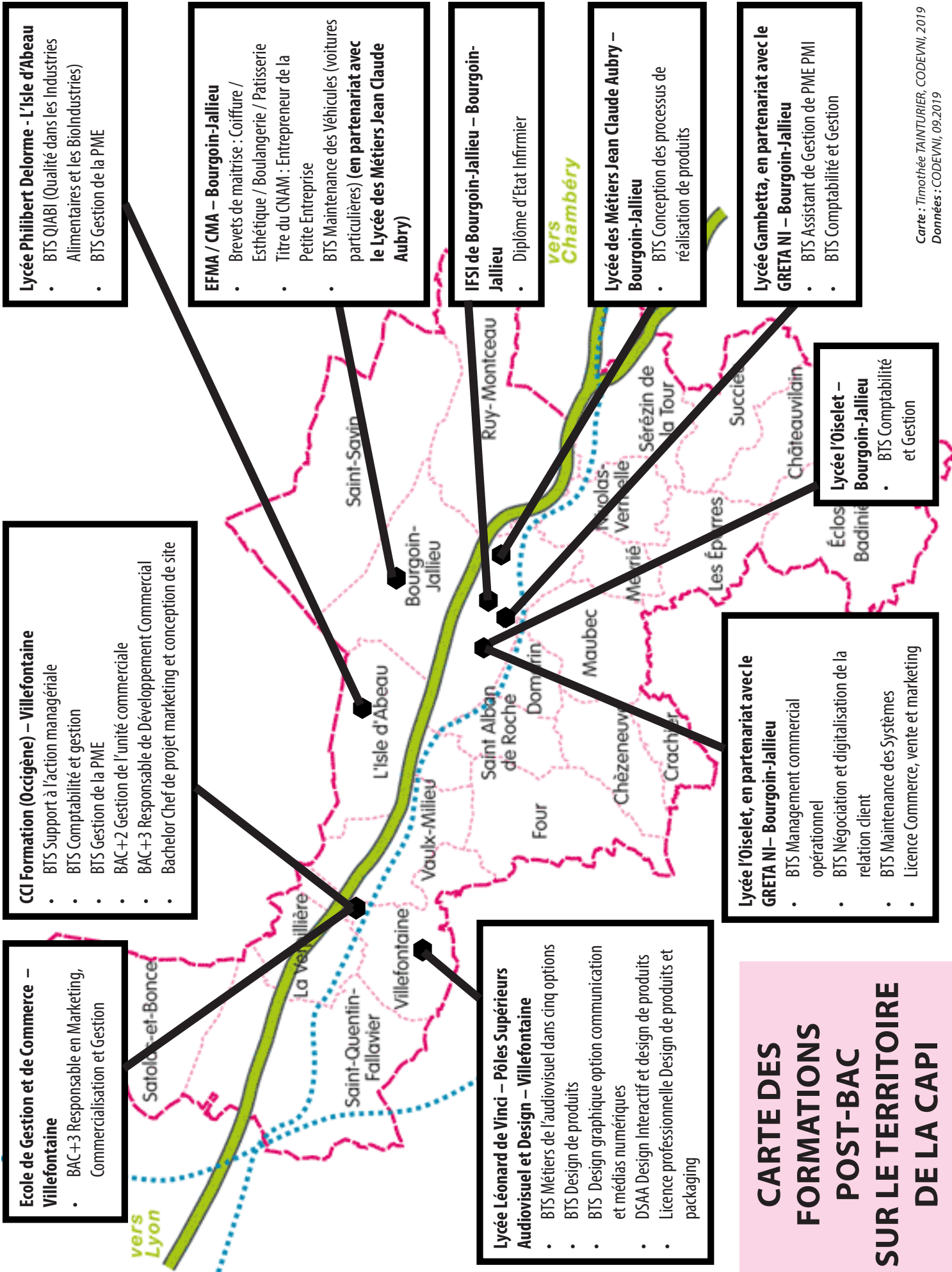
Timothée TAINTURIER/
CODEWNI

Commune	Établissement	Nom de la formation	Niveau	Statut scolaire	Apprentissage	Contrat de professionnalité	Autres publics	Durée	Capacité d'accueil
Autre	Eyzin-Pinet	MFR de Chaumont	Art floral				X	2 ans	
Autre	Eyzin-Pinet	Aménagement paysager	Brevet de Maîtrise		X		X	2 ans	
Autre	Eyzin-Pinet	MFR de Chaumont	Technico-commercial Jardins végétaux d'ornement		X	X		2 ans	
Autre	Eyzin-Pinet	MFR de Chaumont	Technico-commercial Animaux d'élevage et de compagnie		X			2 ans	
Autre	Monbailieu-Verclieu	CFA UNICEM	Géologie appliquée		X			2 ans	
Autre	La Côte Saint André	Lycée Agricole	Productions animales		X			2 ans	
Autre	La Côte Saint André	Lycée Agricole	Gestion et protection de la nature		X			2 ans	
Autre	La Côte Saint André	Lycée Agricole	Eco-conseiller en production agricole		X			1 an	
Autre	Villettes d'Anthon	CFA TL	Technicien Supérieur Transport terrestre de Marchandises		X		X	1 an	
Autre	Villettes d'Anthon	CFA TL	Responsable en Logistique		X		X	1 an	
Autre	Pont de Chézy	Lycée de la Plâlage	Assistant de gestion PME-PMI	X				2 ans	
Autre	Pont de Chézy	Lycée de la Plâlage	Technico-commercial	X				2 ans	
Autre	Saint-André le Gaz	MFR Le Village	Technico-commercial Equipements et systèmes	X				2 ans	
Autre	Vienné	Lycée Agricole	Electrotechnique	X				2 ans	
Autre	Vienné	Lycée Agricole	Gestion et maîtrise de l'eau	X				2 ans	
Autre	Vienné	Lycée Agricole	Electrotechnique	X				1 an	
Autre	Vienné	Lycée Agricole	Technologie des réseaux hydrauliques	X				1 an	
Autre	Vienné	Lycée Agricole	Charge de projet electro-hydraulique pour la maintenance des systèmes de pompage		X			1 an	
Autre	Vienné	Lycée Agricole	Milieux aquatiques et eaux pluviales		X			2 ans	27
Autre	Vienné	Lycée Agricole	Métiers de la chimie		X			2 ans	13
Autre	Vienné	Lycée Agricole	Pilotage de procédés		X			2 ans	
Autre	Villemoirieu	Lycée Paul Claudel	Developpement Animation des Territoires Ruraux		X			2 ans	
Autre	Villemoirieu	Lycée Paul Claudel	Technico-commercial Produits alimentaires et boissons		X			2 ans	
CAPI	Bourgoin-Jallieu	EFMA / CMA	Coiffure	X				2 ans	60
CAPI	Bourgoin-Jallieu	EFMA / CMA	Pâtisserie		X	X	X	2 ans	
CAPI	Bourgoin-Jallieu	EFMA / CMA	Esthétique		X	X	X	2 ans	
CAPI	Bourgoin-Jallieu	EFMA / CMA	Boulangerie		X	X	X	2 ans	
CAPI	Bourgoin-Jallieu	EFMA / CMA	Management commercial opérationnel		X	X	X	2 ans	25
CAPI	Bourgoin-Jallieu	EFMA / CMA	Négociation et Digitalisation de la relation Client		X	X	X	2 ans	20
CAPI	Bourgoin-Jallieu	Greta Nordière / Lycée L'Oiselet	Assistant de Gestion de PME PMI		X	X	X	2 ans	10
CAPI	Bourgoin-Jallieu	Greta Nordière / Lycée Gambetta	Comptabilité et Gestion	X				2 ans	
CAPI	Bourgoin-Jallieu	Greta Nordière / Lycée Gambetta	Lycée L'Oiselet	X				2 ans	15
CAPI	Bourgoin-Jallieu	Greta Nordière / Lycée L'Oiselet	Maintenance des systèmes	X				2 ans	12+12
CAPI	Bourgoin-Jallieu	EFMA / Lycée Aubry	Maintenance des Véhicules (voitures particulières)		X			2 ans	
CAPI	Bourgoin-Jallieu	Lycée Aubry	Conception des Processus de Réalisation de Produits		X			2 ans	100+100+100
CAPI	Bourgoin-Jallieu	Institut de Formation de Soins Infirmiers	Infirmier					3 ans	
CAPI	Bourgoin-Jallieu	Greta Nordière / Lycée L'Oiselet	Commerce, vente et marketing	X			X	1 an	
CAPI	Bourgoin-Jallieu	EFMA / CMA	Titre d'Entrepreneur de la Petite Entreprise	X			X	2 ans	
CAPI	L'Isle d'Abseau	Lycée Philippe Delorme	Gestion de la PME	X			X	2 ans	
CAPI	Villfontaine	CCI Formation (oCCLienne)	Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries		X			2 ans	
CAPI	Villfontaine	Ecole de Gestion et de Commerce	Responsable de développement commercial		X		X	1 an	12
CAPI	Villfontaine	CCI Formation (oCCLienne)	Responsable en Marketing, Commercialisation et Gestion					3 ans	20
CAPI	Villfontaine	CCI Formation (oCCLienne)	Chef de projet en marketing et conception de site		X	X	X	1 an	15
CAPI	Villfontaine	CCI Formation (oCCLienne)	Support à l'Innovation managériale		X			2 ans	12
CAPI	Villfontaine	CCI Formation (oCCLienne)	Gestion de la PME		X			2 ans	22
CAPI	Villfontaine	CCI Formation (oCCLienne)	Comptabilité et Gestion		X			2 ans	15
CAPI	Villfontaine	CCI Formation (oCCLienne)	Gestion de l'unité commerciale		X			2 ans	12
CAPI	Villfontaine	Lycée Léonard de Vinci	Métiers de l'audiovisuel (cinéma, télévision)	X			X	2 ans	
CAPI	Villfontaine	Lycée Léonard de Vinci	Design graphique option communication et médias numériques		X			2 ans	
CAPI	Villfontaine	Lycée Léonard de Vinci	Design interactif et design de produits		X		X	2 ans	
CAPI	Villfontaine	Lycée Léonard de Vinci	Design de produits et packaging		X		X	2 ans	17

11/09/2019

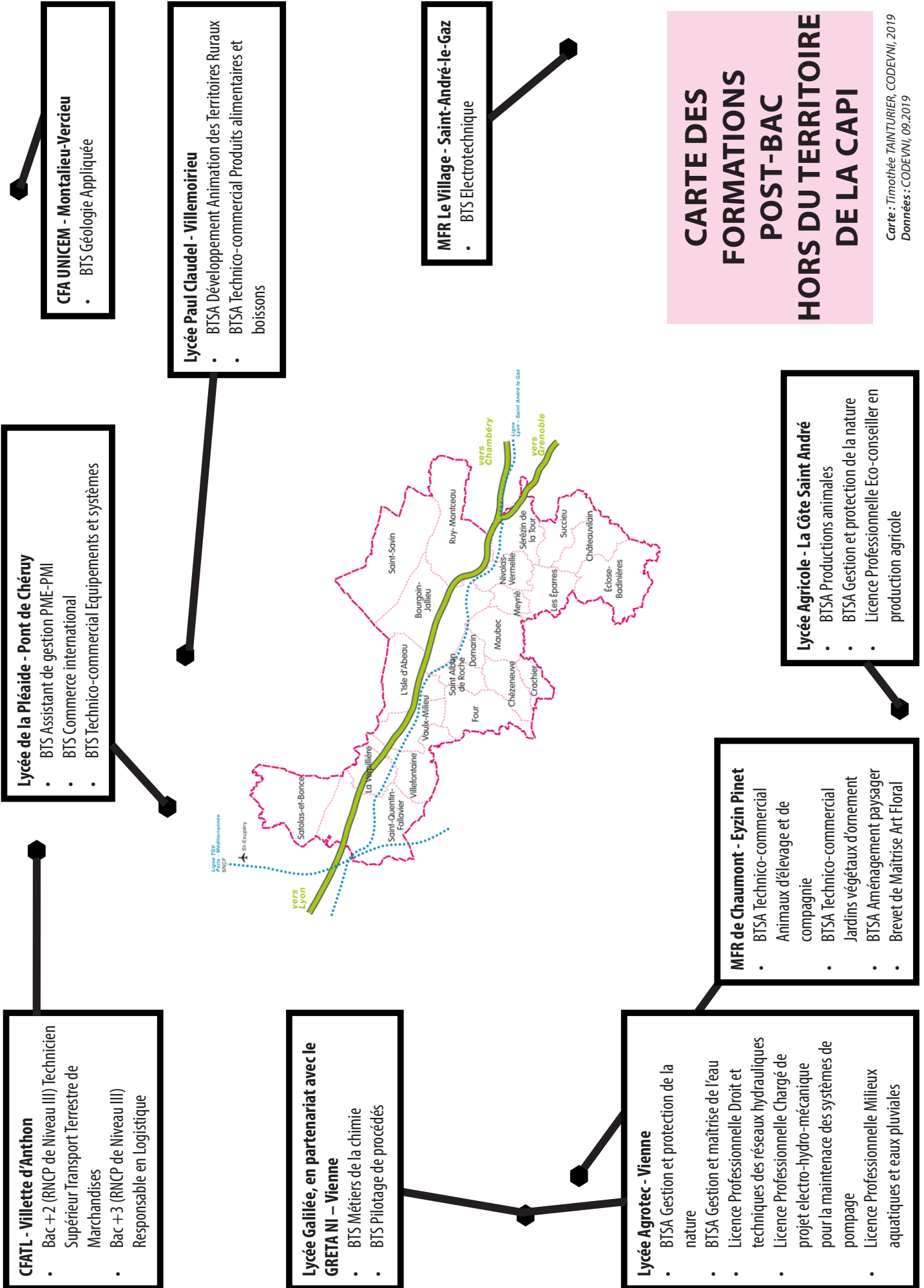
Liste établie et à jour en date du

AVIS



Carte : *Timothée TAINTURIER, CODEVNI, 2019*
Données : CODEVNI, 09.2019

CARTE DES FORMATIONS POST-BAC SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPI



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS CET AVIS

AFTRAL : APPRENDRE ET SE FORMER EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE

ANFA : ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION AUTOMOBILE

ARS : AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

BTP : BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

BTS : BREVETS DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

CAP : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAPI : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTE DE L'ISÈRE

CDNI : CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT NORD-ISÈRE

CEC : CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS

CFA : CENTRES DE FORMATION DES APPRENTIS

CMA : CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

CNAM : CONSERVATOIRE NATIONALE DES ARTS ET MÉTIERS

CPF : COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

CPME : CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

DUT : DIPLÔMES UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

EFMA : ESPACE FORMATION DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

GRETA : GROUPEMENTS D'ÉTABLISSEMENTS

IFSI : INSTITUT DE FORMATIONS EN SOINS INFIRMIERS

IUT : INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

MEDEF : MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE

MFR : MAISON FAMILIALE RURALE

OPCA : ORGANISME PARITAIRE COLLECTEUR AGRÉÉ

OPCO : OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES

PIC : PÔLE D'INNOVATIONS CONSTRUCTIVES

PIL'ES : PÔLE D'INTELLIGENCE LOGISTIQUE EUROPE DU SUD

TABLE DES MATIÈRES

2	SOMMAIRE	9	PARTIE III : UNE RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE QUI AURA UN IMPACT SUR LE TERRITOIRE
3	INTRODUCTION		
	<i>3 Pourquoi travailler sur la formation postbac sur le territoire Nord-Isère ?</i>		
4	<i>Comment s'est construit cet avis ?</i>	11	PARTIE IV : VERS DES COOPÉRATIONS INTELLIGENTES POUR DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION POSTBAC
5	PARTIE I : UN TERRITOIRE LOIN D'ÊTRE DÉPOURVU EN FORMATIONS POSTBAC	11	<i>La mise en place de réseaux</i>
7	PARTIE II : DES BESOINS ET ATTENTES DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DIFFICILES À CERNER	12	<i>Des liens privilégiés avec les grandes écoles</i>
		12	<i>La mise en place de filières complètes</i>
		13	<i>Les campus des métiers et des qualifications</i>
		14	CONCLUSION ET PERSPECTIVES
		15	TABLEAU ET CARTES DES FORMATIONS POSTBAC
		18	LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS CET AVIS

ONT PARTICIPÉ À CE TRAVAIL :

*Danielle Alphand / Eric AMESANO / Germain BETTETO /
Hélène BOUDET / Jérôme BOUIN / Pierre-Olivier BOYER /
Bernard CHAVRIER / Irène COLIN / Marie-Agnès COLOMB /
Céline DECHOSAL / Mathieu GAGET / Sylvie GINDRE /
Thierry JOSEPH / Hélène MOLLARET / Myriam NICOLE-WILLIAMS /
Myriam OLIVIER / Pierre SERVILLAT / Pascal VILLEBROD*

*Timothée TAINURIER, Chargé de Mission
du Conseil de Développement Nord -Isère*



17 avenue du Bourg
B.P. 50021
38081 L'ISLE D'ABEAU Cedex
www.codevni.fr
04.74.27.28.00